

BOUSCULER UN TERRITOIRE STATIQUE - CIGEO À BURE, LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS RADIOACTIFS AU CONFINS D'UN DÉSERT CÉRÉALIER ENCLAVÉ ENTRE HAUTE MARNE ET MEUSE.

Conflits d'usages, déchets, nucléaire, radioactivité, mémoire, médiation

Partout, les conflits d'usages animent les paysages. Parfois invisibles, sous-jacents dans l'espace ou au contraire très marqués au travers de luttes, les sujets discutés sont très variés et propres à un contexte donné. Le paysagiste, par son regard transversal et sa prise en compte de toutes les forces qui s'exercent sur l'espace, peut donc avoir sa place dans les coulisses du conflit. Les conflits d'usages sont en effet souvent un terreau fertile à considérer lors de la prise de décisions de transformations spatiales.

Par ailleurs, les problématiques liées aux déchets, à la pollution qu'ils génèrent, aux limites de leur stockage, sont des sujets contemporains grandissants et amènent à des positionnements politiques qui divisent la société. Les déchets de haute activité (HA) et moyenne activité à vie longue (MA-VL) hérités d'une industrie nucléaire française lourde font l'objet d'une vraie préoccupation de l'Etat français. Après de nombreuses années de largage de déchets en pleine mer, l'Etat change de stratégie et vote la loi «Bataille» en 1991 (1.) afin de faire des recherches sur la gestion des déchets radioactifs. Le stockage en couche géologique réversible est préféré comme solution de référence pour assurer leur mise en sécurité pour 100 000 ans. La faible densité de population et le sous-sol constitué d'argilite sont les principaux arguments exposés pour choisir de stocker les déchets entre Meuse et Haute-Marne, à deux pas du Nord des Vosges. Depuis 2000, un laboratoire souterrain géré par l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) est construit pour étudier le sous-sol et préparer le futur projet d'enfouissement Cigeo (2.). En 2020, si le décret d'autorisation de création est accepté, les travaux de construction du projet Cigeo débuteront. Un projet pharaonique comme celui-là impacte considérablement le territoire dans lequel il se greffe aussi bien au niveau économique, social que paysager. L'économie locale est cependant déjà modifiée par les GIP (groupements d'intérêt public) qui injectent beaucoup d'argent sur les communes avoisinant le centre d'enfouissement. Les communes voient ainsi une opportunité d'apporter de nouveaux équipements et espaces publics qui s'opposent au vocabulaire rural du territoire. Socialement, le territoire devient un lieu sous tension avec l'arrivée d'opposants au projet qui viennent occuper la zone du bois Lejuc (3.) épisodiquement avant de s'en faire chasser par les forces de l'ordre. Un climat de répression se fait également sentir au quotidien de par la présence constante de patrouilles. La population, qui avait tendance à chuter à cause du manque de dynamisme du secteur presque exclusivement agricole, recule davantage (4.) et les biens immobiliers sont dévalués. Cependant, si Cigeo voit le jour, 2000 ouvriers viendront s'installer sur le territoire pour creuser les galeries puis 600 autres prendront le relais et auront à charge de stocker progressivement des déchets à partir de 2035 pendant une centaine d'années. Ces mouvements de populations assez importants pour le territoire sous-tendent des questions d'infrastructures routières, de logements, de services, soit une réorganisation du territoire. Les paysages et les usages actuels vont donc être bouleversés.

Le devenir de ce territoire m'intéresse car il y a un certain choc, une rencontre forcée entre l'histoire du Sud de la Meuse, rural, et l'histoire du nucléaire qui est portée par l'arrivée du projet Cigeo. Le Sud de la Meuse est recouvert de vastes étendues de monoculture dont les courbes sont soulignées par quelques bosquets épars. Avant la moisson, un désert

jaune, lent et silencieux se dessine à l'horizon. Le centre de l'ANDRA apporte une toute autre dynamique, il s'entoure des services qu'aucun village environnant ne peut posséder : restaurant, épicerie, hôtel, poste,... L'architecture du laboratoire de l'ANDRA correspond à un langage très urbain et industriel en niant le tissu existant. Dans cette zone enclavée, le site de l'ANDRA amènerait un nombre conséquent d'emplois ce qui entrainerait l'arrivée de nouveaux habitants. Ainsi, il y a deux vitesses, deux dynamiques sur ce même territoire. Cependant, elles cohabitent sans trouver de liens autre que financiers. Je pressens que le paysage peut être un bon levier pour accompagner le bouleversement du territoire et la mise en lien des pratiques, des usages.

En effet, le temps de mise en place est très long. Or, le territoire, même s'il reste lent, va être amené à évoluer car soumis à un changement climatique important. Par exemple, les producteurs céréaliers qui n'avaient jamais eu besoin d'arroser leurs champs commencent déjà à être touchés par les épisodes caniculaires. Repenser les pratiques agricoles semble s'imposer. Le futur projet spatial pour ce territoire serait donc de voir comment l'histoire de la frontière Meuse/Haute Marne va se dessiner et rencontrer celle du projet Cigeo. Est-ce que ce territoire actuellement enclavé et déserté peut devenir un nouveau bassin de vie ? Comment la réorganisation du territoire peut être un élément de déblocage des conflits d'usages actuels et trouver une cohérence territoriale ?

Un autre enjeu, lié à la rencontre des deux histoires, est celui de la mémoire. 100 000 ans est l'échelle de temps correspondant à la durée de radioactivité des déchets. Cette durée nous dépasse et pourtant il semble non négligeable de prévenir les générations futures de ce qui se trouve sous leurs pieds. A la fois témoin de l'histoire du nucléaire et pour la sécurité des générations futures, l'enjeu mémorial est double, à l'échelle nationale et locale. Pour le moment, des équipes de l'ANDRA réfléchissent à la manière de le transmettre, par le biais de l'écriture, le choix du support, matériaux, projets artistiques... Je pense qu'il est important dans cette transmission de la mémoire de considérer le paysage. Lorsque l'on aura fini d'enfouir les déchets nucléaires dans plus de cent ans, que va devenir le territoire ? La transmission de la mémoire ne peut être pensée pour 100 000 ans. Pour combien de temps, à échelle humaine, peut-on témoigner de la mémoire ?

J'imagine donc le projet de paysage à l'échelle territoriale entre le Sud de la Meuse et le Nord de la Haute Marne. Le Nord des Vosges est également proche d'une vingtaine de kilomètres avec une entité paysagère agricole dans la continuité de la frontière Meuse/Haute Marne. Mon périmètre d'actions pourrait être élargi jusqu'aux Vosges. Cela pourrait notamment permettre une certaine prise de conscience des Vosgiens sur leur proximité avec le projet Cigeo. Ainsi, je pense travailler sur deux enjeux majeurs : l'écriture d'une nouvelle histoire sur le territoire et la place de la mémoire dans le paysage. Ces deux enjeux sont à la fois liés et représentent deux temps de projet. Il y aura donc une période d'enfouissement pour accompagner et assumer les bouleversements radicaux que va connaître ce site et une période post-enfouissement de mémoire. Un des questionnements majeurs du projet va être d'imaginer une spatialité pour un temps très long, de le communiquer et le confronter à des acteurs qui n'ont pas l'habitude de se projeter aussi loin.

1. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000356548&categorieLien=id>

2. <https://www.andra.fr/cigeo/protéger-des-déchets-radioactifs-les-plus-dangereux/les-déchets-destines-cigeo-des-déchets>

3. <https://reporterre.net/A-Bure-le-bois-Lejuc-est-reoccupe>

4. Cassini de l'EHESS et Insee